

Les Homicides en Afrique : premiers résultats d'une recherche en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal

Maurice Cusson et Nabi Doumbia

Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal

Communication présentée à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

Mardi 24 mars 2015

C'est dans le cadre d'un projet de recherche sur les homicides dans le monde que nous avons eu l'idée d'étudier de près les homicides commis en Afrique francophone de l'Ouest. Notre approche relevait de la criminologie comparée : démarche qui consiste à comparer les pays entre eux, leurs taux d'homicide, les caractéristiques du passage à l'acte, les divers types, les facteurs, les régulations sociales de la violence.

Pourquoi l'homicide ? Parce que c'est le crime **le plus grave, le plus tragique** et, de plus, un important vecteur de la peur et de l'insécurité. C'est aussi un bon indicateur du niveau de violence grave dans une société. Un indicateur plus fiable que ceux qui portent sur les autres statistiques de la criminalité. En effet, les homicides sont **mieux détectés et enregistrés** que tous les autres délits et crimes. Pour la raison évidente qu'il est difficile – et pratiquement impossible en milieu urbain – de faire disparaître un cadavre. Quelqu'un finit presque toujours à le retrouver et les blessures constatées font conclure que l'individu n'était pas mort de cause naturelle. De plus, quand une personne disparaît, ses proches s'en aperçoivent vite. Ils partent alors à sa recherche ; posent des questions ; ils finissent par trouver le cadavre et ils appellent la police. En comparaison, les vols et les violences mineures sont beaucoup moins bien connus.

Il se trouve que, dans la plupart des pays du monde, les **journalistes** consacrent des articles aux homicides, car ils savent que cela intéresse les lecteurs. Ils rapportent assez souvent des faits précis : qui était la victime ? Un suspect a-t-il été arrêté ? Qui était-il ? Avec quelle arme le meurtre a-t-il été exécuté ? Le meurtrier et la victime se connaissaient-ils ? Bref, dans les journaux, les informations relatives à un meurtre ne manquent pas. Et, par nature, les sources journalistiques sont accessibles aux chercheurs. (Nous ne pouvons pas en dire autant des sources policières). C'est la raison pour laquelle les journaux ont été notre principale source d'information pour notre recherche.

L'objectif principal de notre cueillette de données fut de recueillir le plus grand nombre d'informations précises sur le plus grand nombre de cas d'homicides perpétrés au cours des années **2012, 2013 et 2014** au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Niger, et au Sénégal. Dans l'ensemble de ces quatre pays, les membres de notre équipe ont réussi à

recueillir des informations **sur 974 cas d'homicides (le nombre des victimes)**. Ces données seront confrontées à d'autres sources d'information: un questionnaire aux experts de chacun des pays, les rapports de l'Organisation mondiale de la santé et de l'UNODC, sans oublier les livres et les articles portants sur chacun des quatre pays en observation.

Je laisse maintenant la parole à mon principal collaborateur dans cette recherche, **Nabi Doumbia** qui – je profite de l'occasion – recevra très bientôt un doctorat en criminologie de l'Université de Montréal.

D'abord comment aborder et penser le phénomène de l'homicide ?

Notre travail de cueillette et de codification des données vient tout juste de se terminer. Nous disposons d'un total 974 cas d'homicides commis dans les quatre pays retenus. La présentation que j'en ferai **restera descriptive, mais me permettra quand même d'ouvrir quelques pistes de solution.**

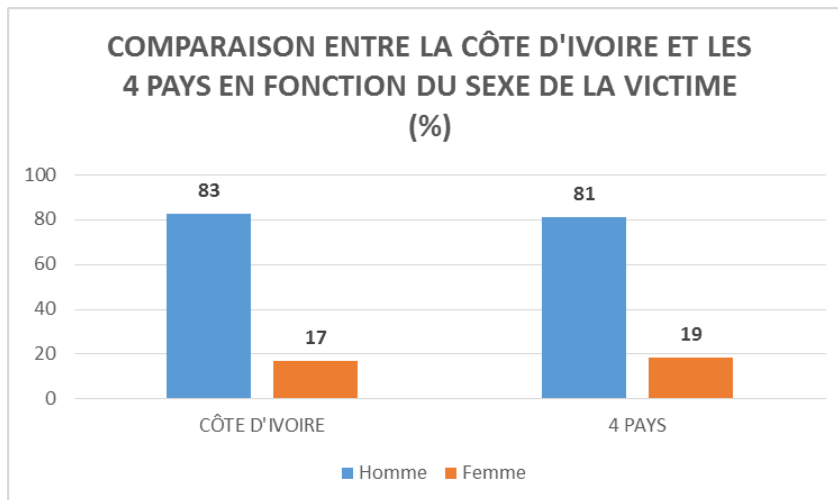
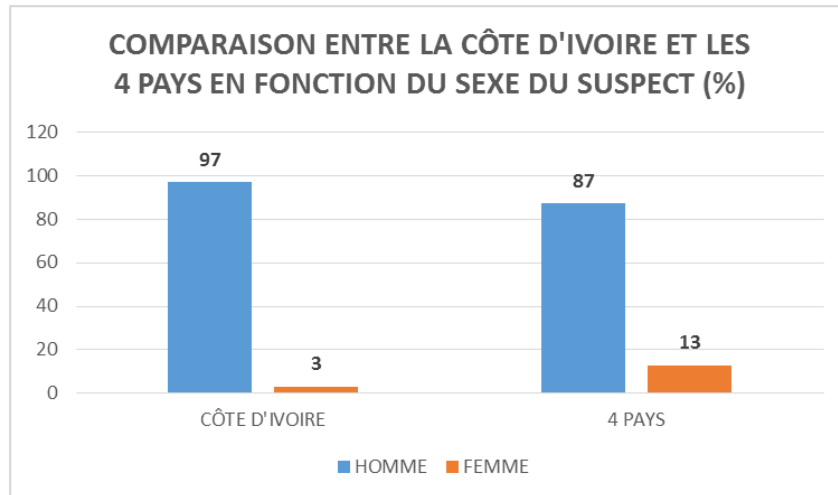
Avant de vous présenter quelques chiffres, permettez-moi de dire comment nous abordons l'homicide et comment nous le pensons. Notre point de départ nous fait poser qu'un **homicide est la conséquence fatale d'un conflit**. Par exemple, un homme est habité par l'appât du gain, mais ne trouve pas de travail. Il se dit que voler les économies de son voisin devrait résoudre son problème. Il ordonne à ce dernier, à la pointe du fusil de lui remettre tout son argent. L'autre résiste et le coup part. Autre cas de figure banal, un homme marié apprend que son épouse a décidé de le quitter pour aller vivre avec un autre. Il supplie sa femme de rester. Elle refuse de revenir sur sa décision. Le mari, jaloux, furieux et désespéré s'empare d'un couteau et la tue. Nous le voyons, ces deux conflits sont fort différents ce qui conduit au constat qu'il existe différents types d'homicides lesquels opposent des meurtriers et des victimes occupant des positions différentes. C'est la raison pour laquelle nous avons conçu une typologie, une classification des homicides en tenant compte des types de conflits et des rapports entre le meurtrier et la victime.

Ma présentation des données préliminaires de notre recherche répondra à quatre questions :

- 1. Quelle est la principale caractéristique des meurtriers et de leurs victimes ?**
- 2. Comment la victime fut-elle tuée ?**
- 3. Quelles sont les catégories d'homicides et quelles sont les fréquences de chacune?**
- 4. Comment les homicides ont-ils évolué dans la région?**

- 1. Qui sont les meurtriers et leurs victimes ?**

La variable qui domine absolument quand il s'agit de caractériser aussi bien les victimes que les meurtriers, c'est tout simplement le sexe : la domination des hommes est massive. C'est ce qu'illustrent les deux graphiques suivants.



Ces deux graphiques présentent des différences très fortes quand il s'agit du sexe aussi bien du meurtrier que de la victime. Le constat est le même quand la Côte d'Ivoire est comparée à l'ensemble de nos quatre pays de l'Afrique francophone. Ceci renvoie à une **dimension universelle de l'homicide** : dans toutes les sociétés du monde et à toutes les époques, ce crime oppose des hommes comme protagonistes. Les femmes sont très rarement coupables de ce crime, bien qu'elles en soient un peu plus souvent les victimes : dans 19% des cas pour l'ensemble de nos quatre pays africains. Ce chiffre se situe dans la fourchette de ce que l'on constate à l'échelle mondiale : dans 22 % des cas, selon l'UNODC.

Curieusement il se trouve des **culturalistes**, qui sont aussi des féministes, pour prétendre expliquer ce phénomène par des différences culturelles apprises dans la famille : avec leurs filles, les parents seraient plus protecteurs ; ils empêcheraient celles-ci de se battre ; et ils leur donneraient des poupées et non des pistolets jouets. En réalité, l'universalité des différences entre les hommes et les femmes en matière d'homicide combinée à la réalité que l'homme est, en moyenne, physiquement plus fort que la femme, plus musclé,

et plus combatif face à un autre homme plaide en faveur de l'évidence **de différences biologiques entre les sexes** (Daly et Wilson 1988 et Cusson 2015).

La prédominance massive des hommes dans l'homicide et sa dimension biologique me fournissent l'occasion d'évoquer *l'universalité de l'homicide ainsi que son enracinement dans la nature humaine*. Oublions les culturalistes et leur goût pour le folklore. Dans toutes les sociétés humaines, il arrive à des hommes de tuer leur prochain. Néanmoins, la fréquence des homicides varie considérablement d'un pays à l'autre et d'une époque à l'autre.

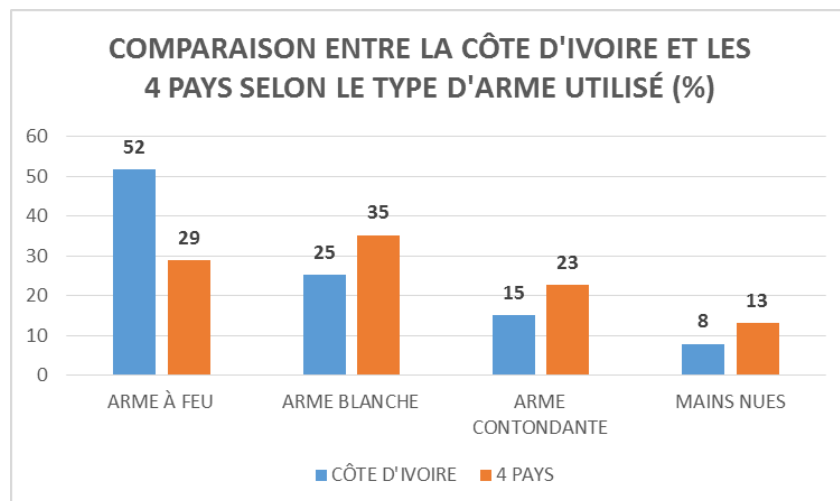
Les enjeux des **conflits** que les hommes tentent de résoudre en tuant leur adversaire sont aussi universels : partout et toujours, des êtres humains convoitent *le bien d'autrui* et vont jusqu'au meurtre pour s'en emparer. Dans tous les pays du monde, des hommes sont prêts à tuer un voisin pour entrer en possession de sa femme et d'autres, poussés par la *jalousie*, assassinent la femme qui les trompe. Enfin, il ne manque nulle part de jeunes gens disposés à se battre jusqu'à la mort pour **défendre leur honneur et leur réputation**.

La **prohibition** de l'homicide est, elle aussi, universelle. Partout et toujours, certains meurtres ont été interdits et sévèrement punis.

Dernière dimension universelle de ce phénomène : partout et de tout temps, **les armes ont eu un rôle décisif à jouer dans l'homicide**. Les armes de chasse de l'homme préhistorique lui servaient aussi à tuer ses ennemis. Un homme armé a presque toujours le dessus sur un homme désarmé. Dans le monde contemporain, la prolifération des armes légères fait grimper les taux d'homicide alors que le contrôle de ses armes les faire reculer. Ceci me conduit à au graphique suivant.

2. Comment la victime fut-elle tuée ?

Il s'agit ici de savoir quelle fut l'arme du crime. Réponse que nous trouvons dans le graphique suivant.

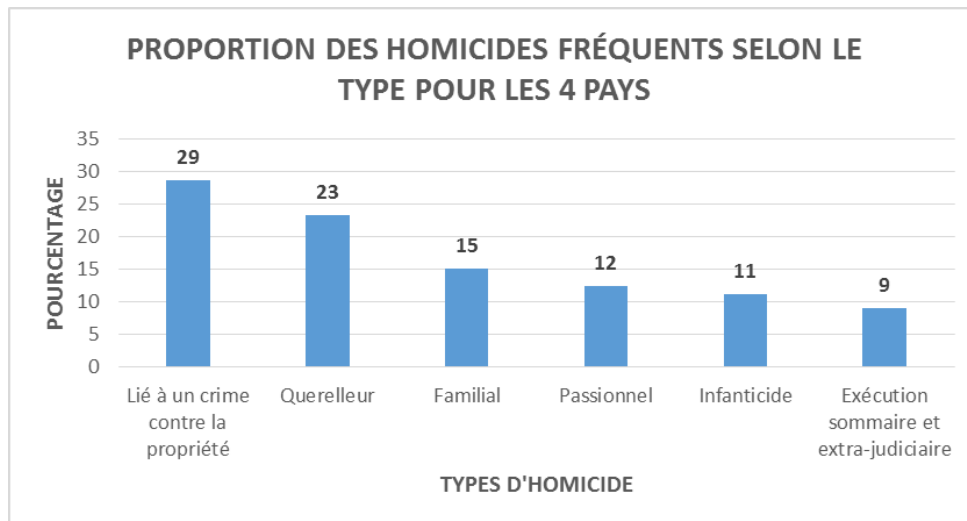


En Côte d'Ivoire, l'arme à feu domine très nettement (52 % des cas) alors que dans l'ensemble des pays étudiés, ce sont les armes blanches (couteau, poignard, machettes, etc.) qui prédominent. Parmi les armes contondantes, on trouve des bâtons, marteaux, barres de fer... Vous devinez bien ce qui explique la prédominance des armes à feu en Côte d'Ivoire : à la suite de la crise que vous avez connue, il reste encore un grand nombre d'armes à feu en circulation dans le pays. Cette prolifération des kalachnikovs et autres armes à feu contribue aussi à expliquer pourquoi la Côte d'Ivoire présente les taux d'homicide les plus élevés des quatre pays étudiés. Il est en effet bien établi dans les recherches sur les homicides dans le monde qu'il y a une relation claire entre l'accessibilité des armes à feu et la fréquence des homicides.

Nous sommes ici en présence d'un problème pour lequel une **solution** existe : la police pourrait faire des efforts pour récupérer le plus grand nombre possible d'armes à feu. Ceci pourrait se réaliser à l'occasion de **perquisitions** qui conduiraient à des **confiscations** d'armes et à une lutte vigoureuse contre les **trafiquants** d'armes. Les autorités pourraient émettre une **directive** à la police et à la gendarmerie ordonnant de **confisquer les armes à feu à chaque fois que l'occasion se présente** (par exemple, à la suite de toute interpellation).

3. Quelles sont les catégories d'homicides et quelles sont les fréquences de chacune ?

La diversité des catégories d'homicides a conduit les criminologues à élaborer des typologies. Celles-ci sont nécessaires, car les protagonistes d'un homicide, le déroulement de celui-ci, sa dynamique sont fort différents d'une catégorie à l'autre. J'ai distingué dans cette présentation les types d'homicide les plus fréquents et ceux qui le sont moins. Jetons un regard sur les six catégories d'homicides les plus fréquents.



L'homicide le plus fréquent (29%) est associé à un *crime contre la propriété* : un vol à main armée, un cambriolage, peut-être même un vol simple. Comparativement, ce pourcentage de 29 % paraît élevé : dans la région **parisienne**, le **pourcentage équivalent est de 13 %** (ONDRP). Cette catégorie d'homicide est particulièrement fréquente en Côte d'Ivoire. C'est possiblement une séquelle de la crise politique qui a sévi dans votre

pays qui a laissé derrière elle un grand nombre d'armes à feu et de nombreuses bandes qui utilisent ces armes comme moyens pour subsister et pour s'enrichir.

Logiquement, des programmes efficaces de **prévention des vols – surtout à main armée** – devraient faire reculer cette catégorie d'homicide (et aussi les lynchages de voleurs).

Durant l'année qui vient, nous poursuivrons notre réflexion sur cette catégorie d'homicide et chercherons des réponses aux **questions** suivantes :

Quelles sont les armes utilisées pour commettre ces meurtres ?

Les meurtriers sont-ils des coupeurs de routes et, si oui, dans quelles régions opèrent-ils ?

Sont-ils des braqueurs de cours communes ou de banques ?

Comment les victimes auraient-elles pu être mieux protégées ?

Comment les bandits auraient-ils pu être arrêtés ?

Que faire pour désarmer ces malfaiteurs ?

L'homicide querelleur (23%) est généralement précédé d'une **altercation**. Il oppose deux hommes, souvent ivres, qui se sentent tous deux **offensés** et défendent leur **réputation**. Ils se mettent en colère ; s'échangent des **insultes**. Et l'un des deux en vient à brandir un couteau ou une autre arme. Il porte alors un coup mortel à son adversaire. Cette catégorie d'homicide est fréquente au point d'être banale. Nous la trouvons en tête de liste dans un grand nombre de pays et d'époque (notamment durant le Moyen Âge). Dans la **région parisienne**, la catégorie « altercation préalable » domine avec **34 %** des homicides (ONDRP).

Il serait utile de connaître **les contextes et situations** dans lesquels de tels homicides sont perpétrés : dans les débits de boissons ? dans la rue ? dans les marchés ?

Pourquoi nul **tiers** n'a-t-il pu intervenir ? Dans les bars et autres débits de boissons, **les vidents pourraient-ils être formés à intervenir en cas de bagarres ?**

Comment faire pour que les bagarreurs ne portent plus **d'armes** ?

Les auteurs des homicides querelleurs sont-ils poursuivis devant les tribunaux ? **Sont-ils punis ?**

Les homicides **familiaux** (15 %) incluent les cas mettant aux prises des membres de la parenté, sauf les conjoints et les bébés : les frères, un père ou une mère qui tue son enfant ; le fils qui tue l'un de ses parents ; des cousins qui s'entre-tuent, etc.

Les homicides **passionnels** se produisent entre conjoints ou rivaux ; le plus souvent à l'occasion de rupture ou d'adultère.

Les **infanticides** ont pour victime des bébés naissants.

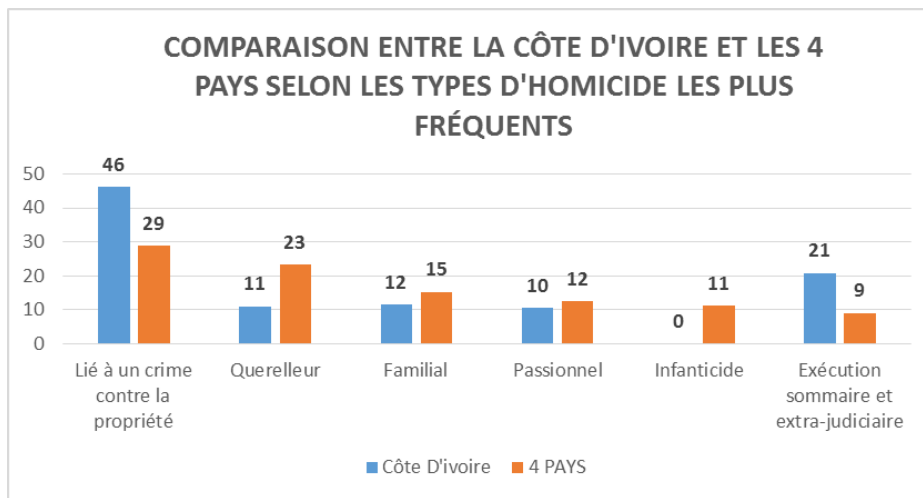
Si **nous regroupons les homicides familiaux, passionnels et les infanticides, nous obtenons 38 %** d'homicides associés à la vie familiale, ce qui est plus élevé que le 28 % enregistré à Paris et dans la petite couronne parisienne (ONDRP). Ce pourcentage indique que le milieu familial n'est pas toujours un havre de paix : trop souvent, femmes et enfants sont exposés aux coups. Ceci suggère quelques questions :

À qui pourrait-on faire appel pour **protéger** les femmes et les enfants et pour rétablir la paix au sein des familles ?

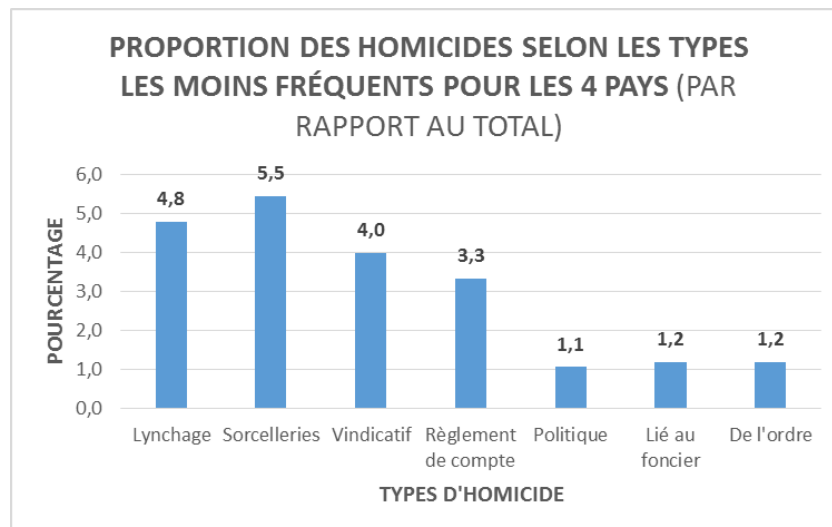
Les **agents de police** pourraient-ils être mis à contribution ?
 Ces homicides familiaux **sont-ils poursuivis et punis** suffisamment pour faire reculer le sentiment d'impunité ?

Le graphique suivant fait constater que les journaux de **Côte d'Ivoire n'ont aucun infanticide**. Nous chercherons une explication à cet heureux résultat : contrôle des naissances plus développé qu'ailleurs ? Possibilité d'avortement ?

La catégorie « **Exécution sommaire et extrajudiciaire** » (9%) nous sert à désigner le fait, pour un membre des forces de l'ordre, d'abattre un suspect (parce qu'il résiste, qu'il tente de fuir; qu'il menace la vie d'une autre personne...). Le graphique suivant montre qu'en Côte d'Ivoire, cette catégorie d'homicide est deux fois plus fréquente qu'ailleurs. Ce qui donne à penser que **les policiers et les gendarmes ivoiriens gagneraient à être mieux formés à l'emploi minimal de la force, mieux encadrés et, en cas de faute, sanctionnés**.



Certaines catégories d'homicides sont relativement **peu fréquentes**. Malgré tout, ils nous informent sur un certain nombre de spécificités africaines.



Le lynchage (4,8%) est pratiquement inexistant au Canada, en France et dans la plupart des pays européens. Ce n'est pas le cas en Afrique francophone de l'Ouest. Les questions que nous nous posons à ce stade-ci sont :

Qui sont les instigateurs et **les auteurs** de ces exécutions ?

Qui en sont **les victimes** ? De purs innocents ? Des voleurs ? Des braqueurs ?

Où le drame s'est-il produit ? Dans un marché ? Dans les rues ?

Les exécuteurs ont-ils été arrêtés et poursuivis devant les tribunaux ou, au contraire, **jouissent-ils de l'impunité** ?

Dans la catégorie « **sorcelleries** » (5,5%), nous additionnons 3 crimes : 1/ le fait de **tuer un individu suspecté de sorcellerie**, 2/ un **décès attribué à un sorcier** et 3/ un **meurtre rituel** avéré par le fait que des organes avaient été enlevés sur le cadavre. Les questions qui se posent à propos de l'exécution des soi-disant sorciers sont celles-ci :

Quelle fut la véritable cause du décès que les gens avaient attribué aux «sorciers» tués ? Serait-il possible, dans de tels cas, d'exiger une **autopsie** ? Et dans l'hypothèse où l'autopsie mettrait au jour une cause naturelle de la mort, ne faudrait-il pas diffuser cette information dans les journaux ou autrement ?

Enfin, se pourrait-il que cette catégorie d'homicide reste **trop souvent impunie** ?

Les **meurtres vindicatifs (4 %)** sont des vengeances perpétrées en représailles pour un crime subi précédemment (quelle que soit la nature de ce crime). Il reste à savoir quelle était la nature de ce premier crime et qui étaient les protagonistes de ce conflit (des individus ? des familles ? des groupes armés ?).

Il est à noter que les **crimes politiques** ne représentent que **1 %** de notre échantillon. Il semble bien qu'au cours des dernières années, dans nos quatre pays, la politique soit devenue, pour l'essentiel, non-violente.

Dans le même ordre d'idées, la catégorie qualifiée « **de l'ordre** » renvoie aux actions violentes menées par les forces de maintien de l'ordre contre les manifestations interdites. Avec **seulement 1 % des** homicides de cette nature, nous y voyons un autre signe du processus de pacification de la vie politique dans la région.

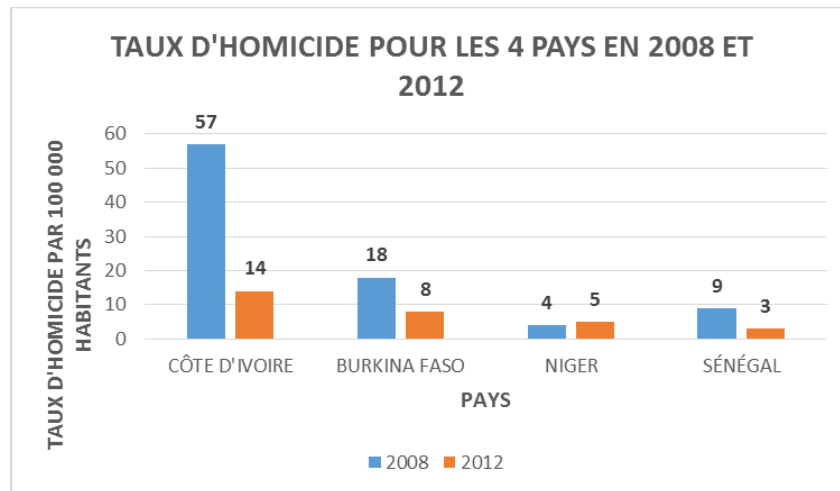
La catégorie **liée au foncier (1 %)** désigne les homicides survenus à l'occasion d'une dispute à propos de la possession d'une maison ou d'un terrain.

Une importante question se pose à propos de toutes et de chacune des catégories de cette typologie : quel est le pourcentage des auteurs de ces homicides qui ont été arrêtés et poursuivis devant les tribunaux ? Nous nous efforcerons de répondre à cette question, car si certains types d'homicides restent impunis, cela pourrait expliquer leur fréquence ou leur permanence.

4. Comment les homicides ont-ils évolué dans la région?

Notre dernier graphique utilise, non nos propres données, mais celles de l'Organisation mondiale de la santé et de l'UNODC qui mesurent mieux que nous les taux d'homicide par 100 000 habitants dans la quasi-totalité des pays du monde. S'agissant de la Côte

d'Ivoire, du Sénégal, du Burkina Faso et du Niger, voici quels sont les taux d'homicide enregistrés par ces sources durant les années 2008 et 2012.



Il saute aux yeux qu'en **Côte d'Ivoire**, la fréquence des homicides est en **chute libre**, tombant d'un sommet de 57, en 2008, à un creux de 14 par 100 000 habitants, en 2012. Que s'est-il passé dans le pays et durant ces quatre années, pour que la fréquence des homicides atteigne un niveau quatre fois plus bas qu'au début de la période? Sans doute, en 2012, la crise ivoirienne de 1999 à 2005 était bien finie, mais encore ? Une hypothèse me vient à l'esprit : même si, en **2008**, la crise politique ivoirienne était bien terminée, il subsistait encore dans les villes et les campagnes plusieurs **bandes armées de miliciens** qui se livraient au banditisme. Il se pourrait bien que, **quatre ans plus tard, en 2012**, la plupart de ces bandes aient été dissoutes et que certains de **ses membres aient fait le contraire de ce qu'ils faisaient auparavant, se recyclant pour devenir des acteurs de la sécurité; de telle sorte qu'au lieu de commettre des meurtres, ils en auraient prévenu un certain nombre.**

Conclusion

Je conclurai en insistant sur un autre fait remarquable qui ressort de ce graphique : **entre 2008 et 2012, les fréquences d'homicide reculent nettement, non seulement en Côte d'Ivoire, mais aussi au Burkina Faso et au Sénégal.** Or l'UNODC signale en outre de semblables reculs des taux d'homicide au **Cameroun** avec un taux de 20 par 100 000 en 2008 pour ensuite chuter à 8 en 2012 ; au **Tchad** où l'on passe de 16 par 100 000 habitants en 2008 à 9 en 2012 ; au **Bénin** où les taux dégringolent de 15 par 100 000, en 2008 à 8 en 2012 et au **Gabon** : diminution allant de 14 en 2008 à 9 en 2012. Ces progrès marqués dans sept pays d'Afrique subsaharienne francophone sont encourageants. Ils nous indiquent que **les violences posent aux peuples des problèmes qu'ils parviennent à résoudre.** Qui plus est, il se pourrait que cette remarquable décroissance des homicides dans plusieurs pays d'Afrique francophone s'inscrive dans le très vaste mouvement vers la non-violence qui emporte l'humanité depuis plusieurs siècles. **Une très bonne nouvelle.**